



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Communiqué de presse

29 octobre 2021

Résultats de l'enquête de septembre 2021 sur les modalités et conditions de crédit attachées aux cessions temporaires de titres libellés en euros et aux marchés de produits dérivés de gré à gré (enquête SESFOD)

- Les modalités et conditions de crédit se sont légèrement durcies pour toutes les catégories de contreparties
- Tandis que les conditions de financement sur les marchés des cessions temporaires de titres ont continué de s'assouplir pour la plupart des catégories de collatéral, les modalités de crédit sur les marchés des produits dérivés de gré à gré (OTC) se sont durcies

Les modalités et conditions de crédit globales attachées aux cessions temporaires de titres et aux transactions sur les marchés de produits dérivés de gré à gré (OTC) se sont légèrement durcies au cours de la période sous revue allant de juin 2021 à août 2021. Les participants à l'enquête ont indiqué un durcissement des modalités globales de crédit pour toutes les catégories de contreparties. Les modalités tarifaires et non tarifaires se sont légèrement durcies pour toutes les catégories de contreparties, en particulier pour les fonds d'investissement, les *hedge funds* et les sociétés d'assurance.

Les participants à l'enquête ont principalement attribué les modalités tarifaires moins favorables à une détérioration générale de la liquidité et du fonctionnement des marchés, à une plus faible appétence pour le risque des établissements et aux coûts de trésorerie internes liés au financement. Ils ont principalement attribué les modalités non tarifaires moins favorables à une plus faible appétence pour le risque des établissements, à une plus grande concurrence des autres établissements, à une détérioration générale de la liquidité et du fonctionnement des marchés, et à une moindre capacité à mobiliser le bilan ou les fonds propres.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Communiqué de presse / 29 octobre 2021

Résultats de l'enquête de septembre 2021 sur les modalités et conditions de crédit attachées aux cessions temporaires de titres libellés en euros et aux marchés de produits dérivés de gré à gré (enquête SESFOD)

S'agissant des cessions temporaires de titres, les participants ont fait état d'un assouplissement continu des modalités de crédit sur les marchés des cessions temporaires de titres pour la plupart des catégories de garanties, associé à une augmentation des montants maximum de financement, à un allongement de la durée maximum de financement, à une baisse des décotes appliquées aux garanties et surtout, à une diminution constante des taux/écarts de financement de la quasi-totalité des types de collatéral. La demande de financement a continué de diminuer pour presque toutes les catégories de collatéral, mais en particulier pour les obligations d'État et les titres adossés à des actifs.

En ce qui concerne les marchés des dérivés ne faisant pas l'objet d'une compensation centrale, les participants ont fait état d'une hausse des exigences en matière de marge initiale pour les dérivés de gré à gré (OTC), tandis que la liquidité et le volume des transactions sont globalement inchangés pour l'essentiel. Le volume ainsi que la durée et la persistance des litiges liés à la valorisation ont légèrement augmenté.

L'enquête de septembre 2021 comportait des questions spécifiques visant à déterminer les principaux objectifs des contreparties lors de l'utilisation des dérivés OTC et des cessions temporaires de titres. Les contreparties utilisent les dérivés OTC à diverses fins, en fonction du type de contrepartie, mais elles recourent aux cessions temporaires de titres principalement pour améliorer le rendement. Alors que les sociétés non financières, les États ainsi que les banques et les opérateurs utilisent les dérivés OTC presque exclusivement à des fins de couverture, les *hedge funds* les utilisent principalement pour des motifs de spéculation.

Pour les contreparties qui utilisent les dérivés OTC à des fins d'amélioration des rendements et/ou de spéculation, les dérivés de taux d'intérêt sont l'instrument de choix, tandis que pour les contreparties qui recourent aux cessions temporaires de titres pour l'amélioration des rendements et/ou la spéculation, les obligations d'État infranationales et supranationales de qualité élevée sont privilégiées.

L'enquête SESFOD de septembre 2021, la série de données détaillée sur laquelle elle s'appuie et les [orientations SESFOD](#) sont disponibles sur le site Internet de la Banque centrale européenne, tout comme l'ensemble des autres [publications SESFOD](#).

L'enquête SESFOD est réalisée quatre fois par an et couvre les évolutions des modalités et conditions de crédit sur les périodes de référence de trois mois s'achevant en février, mai, août et novembre. L'enquête de septembre 2021 a collecté des informations qualitatives sur les évolutions intervenues entre juin 2021 et août 2021. Les résultats sont fondés sur les réponses d'un panel de 26 grandes banques, dont 14 banques de la zone euro et 12 banques ayant leur siège hors de la zone euro.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Communiqué de presse / 29 octobre 2021

Résultats de l'enquête de septembre 2021 sur les modalités et conditions de crédit attachées aux cessions temporaires de titres libellés en euros et aux marchés de produits dérivés de gré à gré (enquête SESFOD)

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [William Lelieveldt](#),
au : +49 69 1344 7316).

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France